

Date limite d'inscription : le vendredi 6 octobre 2006

(A compléter EN MAJUSCULE)

Mr Mlle

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Date de naissance :Lieu de naissance : Dépt.

Adresse complète :

Code postal : Ville : Adresse e-mail :

PARENT OU TUTEUR LEGAL

(Cocher la case correspondant à votre situation)

Parent Tuteur légal Marié(e) Célibataire Séparé(e) Divorcé(e)

Si parents divorcés, qui détient l'autorité parentale?.....

Mr Mme Mlle

Nom :Prénom.....

Adresse complète :

Code postal :Ville : Adresse e-mail :

Tél. personnel : (Préciser si vous êtes en liste rouge)

Tél. portable :

Tél. professionnel père : Tél. professionnel mère :

Joindre à cette fiche : Tout dossier incomplet sera refusé

- un certificat médical (fourni) de non contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique en double exemplaire (1 pour le licencié et 1 pour le club), datant de moins d'un an, délivré par un **médecin fédéral**.
- le règlement de la cotisation, le(s) chèque(s) libellé(s) à l'ordre du CPPB, (date d'encaissement indiquée au dos si plusieurs chèques), pour les jeunes moins de 18 ans les coupons de loisirs sont acceptés.
- 2 photos d'identité récentes, avec le nom au verso (uniquement pour les nouveaux licenciés)

Règlement par chèque n°de€ Banque.....

chèque n°de€ Banque.....

en espèces (mentionner la somme):

Fait à Auxerre, le : Signature,

Contrôle du dossier d'inscription fait par : le

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES A CONSERVER

Matériel obligatoire :

- **Enfant : shorty (combinaison courte sans manche, coût environ 12 €). Les palmes, le masque et le tuba seront dans un premier temps prêtés par le club. (merci d'attendre les conseils d'un moniteur avant d'acheter)**

Achat recommandé :

- **Enfant : Le petit matériel (palmes, masque, tuba ...) pourront être achetés à la piscine d'Auxerre, lors de la venue d'un magasin spécialisé.**

Informations diverses :

- Le règlement intérieur du Club de Plongée Paul Bert est affiché dans le local du club et disponible sur le site (cppb.chez.tiscali.fr).
- Le règlement intérieur du Stade Nautique d'Auxerre est affiché à l'entrée de la piscine.
- **Un règlement spécifique à la section vous sera remis à l'inscription**
- **Pour la gestion de l'arrivée et du départ des enfants : cf. : règlement de la section enfant**

Nous vous demandons la plus grande rigueur quant à la déclaration de la ou des personnes habilitées à venir chercher l'enfant. Pour cela une fiche spéciale identifiant les personnes susceptibles de venir chercher les enfants sera établie, avec :

- Identité de la personne et lien de parenté, ami, famille, voisin...
- Adresse complète
- Téléphones fixes et portables
- Modèle de signature

Aucun enfant sera remis à une personne non habilitée

A chaque entrée et sortie de piscine présenter le bracelet magnétique devant la mire réservée aux associations (voir couleurs). Nota : une facturation de 15,24 € sera demandée en cas de perte du bracelet.

Pour éviter des problèmes d'ouverture de casier, vous devez passer au tourniquet sans se précipiter et en respectant le voyant vert.

**Pour des raisons de sécurité et d'assurance, l'entrée à la piscine
ne sera autorisée qu'après dépôt du dossier complet.**

FICHE DE RENSEIGNEMENT

N° de licence :
cat. d'assurances :

A COMPLETER ET A RENDRE OBLIGATOIREMENT

SAISON 2006 – 2007

NOM de l'enfant :

PRENOM de l'enfant :

DATE de NAISSANCE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE : ;

.....

Tél. personnel : Tél. portable :

ADRESSE E. MAIL :

CONTRE INDICATION à un ou plusieurs MEDICAMENTS : **OUI** **NON**

Si OUI, lesquels :

- ❖
-
- ❖
-
-

Date :

SIGNATURE :

- Joindre le certificat médical agrafé -

AUTORISATION PARENTALE

**A compléter obligatoirement pour les plongeurs de moins de 18 ans
A joindre à l'inscription**

Je soussigné(e),
Responsable légal (père, mère, tuteur) (rayer la mention inutile),
Autorise

ma fille / mon fils (nom et prénom) :

à pratiquer la plongée subaquatique ainsi que les activités annexes dans le cadre des activités du club.

J'accepte que mon enfant soit pris en photo et que ces photos soient publiées sur le site du club.

De plus, j'accepte que les responsables du club ou ses moniteurs autorisent en cas de besoin, en mon nom, une prise en charge médicalisée par un service approprié.

J'accepte également que mon enfant soit transporté par un véhicule de tourisme, minibus, bus..., pour se rendre sur les lieux de plongée (fosse de plongée, carrière, mer...).

Je déclare être informé(e) que je suis tenu(e) d'emmener et de venir chercher mon enfant à l'entrée du stade nautique d'Auxerre avant et après les entraînements et les sorties du club.

Fait à :

le :

Signature,

HABILITATION

NOM de l'enfant:.....PRENOM de l'enfant

Nom Prénom	Adresse complète	Tél. fixes et portables	Modèle de signature

**Seules les personnes figurant dans ce tableau
pourront récupérer les enfants.**